SG DNCA ACTIONS EURO CLIMAT ISR

Rapport mensuel



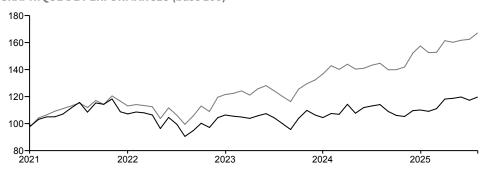
OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice « MSCI EMUNet Total Return Index » (dividendes nets réinvestis), sur une durée de placement recommandée de 5 ans. Les décisions d'investissement et le processus de sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille intègrent àla fois des critères financiers et extra-financiers selon une approche « climat », combinant les exigencestraditionnelles de gestion du risque et rendement financier avec les exigences de transition bas carbone.Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



SG DNCA Actions Euro Climat ISR Benchmark (indice de référence)

PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement *
Fonds	1,99%	0,76%	13,50%	4,81%	9,68%	-	3,99%
Benchmark	2,84%	4,27%	17,67%	15,39%	18,80%	-	11,80%
Ecart	-0,85%	-3,51%	-4,17%	-10,58%	-9,11%	-	-7,82%

Performances calendaires	2024	2023	2022	2021	2020
Fonds	-4,05%	12,95%	-17,80%	-	-
Benchmark	9,49%	18,78%	-9,49%	-	-
Ecart	-13,54%	-5,83%	-8,31%	-	-

Source: Société Générale Investment Solutions France

DONNÉES DE RISQUE

		Volatilité		Perte maximum	Période de recouvrement (mois)
	1 an	3 ans	5 ans		
Fonds	10,25%	12,72%	-	-25,00%	33
Benchmark	10,92%	12,10%	-	-19,50%	5

Source : Société Générale Investment Solutions France

Risque de perte en capital, Risque de change, Risque actions

SEPTEMBRE 2025

PART CAPITALISATION EUR VL

FR0013535390 119.69 **Actifs nets** 19,37 M€

Indicateur synthétique de risque ISR









Risque plus faible Risque plus élevé Rendement Rendement potentiellement plus faible potentiellement plus élevé

SFDR

Art 8

Minimum d'investissement durable

Date de lancement

24 février 2021

Forme juridique

Fonds commun de placement de droit français

Société de gestion

SG IS (France)

Société de gestion en délégation

DNCA Finance

Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

Type d'investisseur

Tout investisseur

Devise de la part

Valorisation/Soucription/Rachat

Ouotidien

Valeur liquidative d'origine

100 FUR

Souscription minimum

1 millième de part **Coûts ponctuels**

Coûts d'entrée 2.00% Coûts de sortie 0,00%

Coûts récurrents

Frais de gestion et autres frais

administratifs et

2,10%

d'exploitation

Coûts de transaction 0.15%

Coûts accessoires

Frais de performance

-%

Benchmark (indice de référence)

MSCI Europe

Indice de référence en net dividendes réinvestis

Eligibilité

Assurance-Vie

Comptes titres ordinaire

(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout renseignement contractuel relatif au fonds

renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant :

www.sg29haussmann.societegenerale.fr







SG DNCA ACTIONS EURO CLIMAT ISR

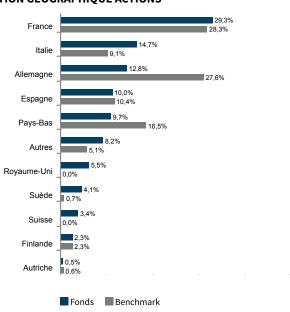
SEPTEMBRE 2025

Critères financiers

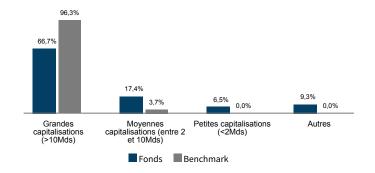
STATISTIQUES DU PORTEFEUILLE

Capitalisation moyenne (M€)	56037
Nombre de positions	38
PER 2025	16.3
Rendement du dividende	3,4%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS



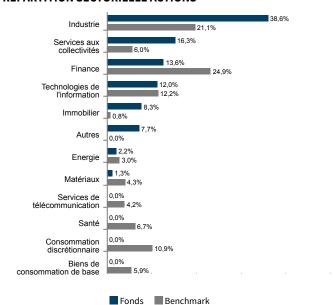
RÉPARTITION PAR CAPITALISATION



10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

Nom	Poids	Secteur	Pays
ASML HOLDING NV	5,8%	Technologies de l'information	Pays-Bas
CAIXABANK SA	4,5%	Finance	Espagne
INTESA SANPAOLO	4,3%	Finance	Italie
SSE PLC	4,2%	Services aux collectivités	Royaume-Uni
SCHNEIDER ELECTRIC SE	4,1%	Industrie	France
PRYSMIAN SPA	3,9%	Industrie	Italie
VEOLIA ENVIRONNEMENT	3,7%	Services aux collectivités	France
IBERDROLA SA	3,4%	Services aux Espagne collectivités	
AXA SA	3,2%	Finance	France
BUREAU VERITAS SA	3,1%	Industrie	France

RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS



Source: Société Générale Investment Solutions France

La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.





Critères extra-financiers

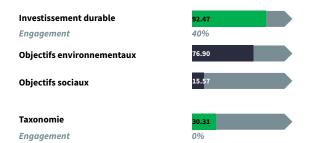
INDICATEURS ESG

	Fonds	Univers
Note de qualité ESG*	8,1	16,9
Couverture de la notation ESG	98,40%	100,00%
Empreinte carbone (tonnes de CO2 / millions investis)	51,1	101,4
Couverture de l'empreinte carbone	91,17%	100,00%

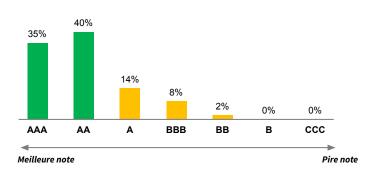


Une tonne de CO2 c'est environ un aller-retour Paris-New-York

INDICATEURS DE DURABILITE



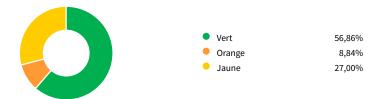
RÉPARTITION PAR NOTES ESG



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
Knorr-Bremse Aktiengesellschaft	42,0%	3,0%
MERLIN Properties SOCIMI, S.A.	93,6%	2,2%
Inwido AB (publ)	64,2%	2,0%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE	84,6%	1,6%
CTP N.V.	82,3%	1,6%

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



INDICATEURS D'IMPACT

~

Revenus des solutions à impact durable

16%

Univers: 4,2%

Couverture MSCI (fonds/univers) 95,6%

_<

Femmes au sein du comité exécutif

85%

Univers: 84,4%

Couverture MSCI (fonds/univers) 95,6%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).

Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI

*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

SG DNCA ACTIONS EURO CLIMAT ISR

SEPTEMBRE 2025

COMMENTAIRES DE GESTION

Sur le mois, les principales surperformances relatives des titres en portefeuille sont : Prysmian, Schneider Electric, Arcadis, ASML et Siemens Energy. A l'inverse, les pires performeurs relatifs sont : Seche Environnement, Knorr Bremse, Infineon, Vonovia et Spie. Les services aux collectivités, l'immobilier et l'exposition aux valeurs françaises présentes dans le portefeuille ont particulièrement pesé sur la performance relative du fonds tout comme la non-exposition au secteur de la défense. Sur la période, nous avons initié une position sur l'entreprise suisse Belimo tandis que la société Sika est sortie de notre sélection. Belimo est le leader mondial des dispositifs de terrain destinés à la mesure et au contrôle écoénergétiques des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation. Acteur de niche haut de gamme, le groupe devrait bénéficier dans les années à venir d'une dynamique soutenue de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices, portée par la demande croissante en solutions de refroidissement pour les data center. Par ailleurs, nous avons allégé notre exposition au secteur des utilities (Terna, Enel) en les arbitrant sur le secteur immobilier (Vonovia, Merlin Properties, CTP). Enfin, nous avons allégé le câblier Prysmian (« upside » devenu limité), Crédit Agricole, ASML et nous avons renforcé les titres Veolia Environnement, Geberit, Vaisala, Knorr Bremse, Wienerberger, Bureau Veritas et GEA. Après les solides performances récentes, les actions européennes rentrent dans une période importante notamment au regard des niveaux de valorisation. Les moteurs de performance des indices sont particulièrement concentrés cette année autour du secteur financier et de la défense qui représentent plus de 70% de la performance YTD. A court termes, la période de publication du T3 sera un catalyseur important que nous abordons à ce stade avec prudence au regard des différents échanges que nous avons eu avec les entreprises.





GLOSSAIRE

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2002 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaqueentreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des

performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise. La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG*

Lettre BB BBB AA 0 - 1.4 1 4-2 9 29-43 43-57 Note 5.7-7.1 7.1-8.6 8.6-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par 'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

- Drapeau Vert : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
- Drapeau Jaune : indique un litige qui mérite d'être signalé.
- Drapeau Orange : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
- Drapeau Rouge: indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

l'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

Les différents indicateurs provenant de MSCI et Trucost peuvent ne pas couvrir de façon systématique la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document est affiché le pourcentage de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisi par la société de gestion.

- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde
- Entreprises ayant subi des plans de licenciements importants : licenciements importants (>
- 1 000 employés ou 10 % de la main-d'œuvre) au cours des trois dernières années.
- Femmes au conseil d'administration : présence de femmes au sein des conseils
- Controverses Droits Humains : controverse très sévère en termes de droits humains.

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de Société Générale Investment Solutions. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que Société Générale Investment Solutions considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le https://investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/ et le site de l'AMF (HYPERLINK "http://www.amf-france.org," www.amf-france.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de Société Générale Investment Solutions ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, Société Générale Investment Solutions ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S» et/ou FATCA.Le présent document est émis par, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008.De plus amples détails sont disponibles sur le site de Société Générale Investment Solutions: https://investmentsolutions.societegenerale.fr N°ADEME: FR231725_01YSGB





